CANADA
PROVINCE DU QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

# AVIS PUBLIC

## CONVOCATION À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE PORTANT EXLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2027 ET LE PROGRAMME TRIENNAL IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE :**

QU'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le 15 décembre 2026 à **18h30** à la salle du conseil sise au 145 de l'Église;

QUE lors de cette séance extraordinaire, le conseil municipal adoptera :

1. Les prévisions budgétaires pour l'année 2027;
2. Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2027, 2028 et 2029;

QUE les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget, conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec;

QUE la séance ordinaire continuera son ordre du jour avant et après la séance extraordinaire.

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE, CE 11e jour du mois de novembre 2026.

Gilbert Côté
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gilbert Côté, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint aux endroits fixés par le Conseil, le 11 novembre 2026 entre 9h et 17h30.

Gilbert Côté
Directeur général et greffier-trésorier
GC/eac